



ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL

21 MARS 2023 à 20h00
À LA SALLE DU CONSEIL

1. *Ouverture de la séance*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Aménagement et Urbanisme*
 - 3.1. *Participation aux initiatives de partage de ressources et de coopération intermunicipale – volet permis et inspection – correction à la résolution 220135*
4. *Parole aux membres du conseil*
5. *Période de questions*
6. *Levée de la séance*